

Notice

Il requiert de noter que la guerre d'identité ou conflit de nationalité n'a pas de sens proprement dit, pour obtenir l'originalité de la citoyenneté congolaise, il y a des droits et obligations que tout citoyen digne doit remplir auprès des juridictions compétentes et qui ne souffre aucune hésitation ou, tergiversation ; celui de faire tout ce qui est possible pour prévenir et bannir une fois pour toutes la guerre d'agression de force étrangère comme solution légitime pour les controverses internationales et moyen de réalisation pour les aspirations nationales.

L'autorité de toute tendance patriotique qui n'est pas orientée vers l'intérêt de la nation est indigne de l'honneur et des pouvoirs dont elle est investie par ce que le bien commun de la société suppose donc d'ordre public qui assure la sécurité et la protection des personnes et des biens, le respect des droits et libertés des citoyens

Pour une justice éthique, d'impartialité par des magistrats intègres est de la défense du territoire national par une armée républicaine. Par contre, la défensive de la FARDC est un droit inaliénable et souverain. Aucun Etat indépendant lorsque son territoire national est injustement envahi ne peut tranquillement accepter la servitude politique et la ruine économique affligée à la RDC par un cercle vicieux de tendance rwandophone.

Il résulte que les devoirs dévolus à l'Etat relativement à la protection des minorités nationales sont de les respecter avec leurs particularités culturelles et linguistiques dont ; en revanche, les minorités ont l'obligation absolue des devoirs d'être sincère envers sa patrie et d'accomplir loyalement et fidèlement leurs devoirs civiques de nationalité et patriotique convaincus.

La protection et la défense de l'intégrité territoriale s'imposent, non seulement à la population de la RDC qui est victime d'une agression injuste mais occasionne et cautionne aussi la perte de vie humaine des contingents de maintien de la paix de la MONUC à la solidarité de l'ONU qui a le devoir de ne pas abandonner la population victime d'agression et d'incursion Rwandaise dans le territoire national de la RDCongo.

En fait malgré la divergence de conflit, la population congolaise est une créature sociale et pacifiquement hospitalière, docile, tolérante de nature grégaire et qui trouve sa plus grande sécurité et sa grande satisfaction en compagnie de ses voisins ayant les mêmes comportements, cultures et mœurs.

En partant de l'esprit des rebelles, c'est vraiment difficile, que le droit de la protection des civils dans les conflits armés soit respecté, parce que dans leurs objectifs, ils utilisent des civils non armés en bouc émissaire, quels que soient les accords de paix signés.

Malgré les traités existants que toutes les nations du monde ont ratifié, les populations civiles de la région des Grands Lacs paient de lourds tributs face aux forces des envahisseurs qui font de cette région leur terre de prédilection.

Introduction

En souvenir de l'événement survenu le 30 mars 1993 dans le territoire de Walikale, groupement de Walowa-Oruba, précisément dans la localité de Ntoto où les communautés Hunde et Nyanga ont attaqué et tué les fidèles en pleine célébration de la messe à la Paroisse de l'Eglise Adventiste.

L'hostilité ethnique se déclenche dans tous les coins du territoire de Masisi, de l'Ouest à l'Est et du Nord au Sud et ne tardera pas à se répandre dans le territoire de Rutshuru avec des conséquences néfastes : perte en vies humaines considérables, destruction des infrastructures de base que nous déplorons jusqu'à ce jour. C'est pourquoi j'ai décidé à coucher cette analytique de l'exploitation d'un malentendu extraordinaire qui débouche la société Congolaise à l'incursion de l'armée rwandaise dans le territoire du Congo sous prétexte de traquer les interahamwess et les ex-FAR.

Plus que jamais, les communautés ethniques de la région des Grands Lacs sont en discordance. Une crise de mésentente profonde dont la complexité de la cohabitation est noyée dans la diversité querelleuse d'un réel conflit ethnique.

Certaines communautés ont leur fait croire qu'elles appartiennent à des groupes exclus, haïs par d'autres communautés autochtones. Vraiment, je me contenterai de coucher, le fiel de ma plume, au gré des images de l'impression qui illuminent ma mémoire et mon expé-

rience sur les conflits ethno tribaux de la région des Grands Lacs.

Parfois, je suis victime de toutes les accusations injustes et imputations dommageables mettant souvent ma vie en insécurité à cause de mon métier d'activiste assidu des droits humains.

En cette situation confuse, la seule réponse possible me paraît être celle de la division spontanée de la société congolaise, en général, et de la communauté congolaise d'origine rwandaise, en particulier. La simplicité des Congolais faisant appel discrètement au remous.

L'arrivée massive des réfugiés rwandais du 11 au 17 juillet 1994 a été une catastrophe au sein de la population de la province de l'ancien Kivu. La sécurité et la paix furent quasiment menacées par les criminels rwandais.

Ces derniers se sont camouflés dans la vague de courant de la folie meurtrière appelée « Interahamwes » en renforçant les combattants Hutus du Congo qui vivaient déjà à couteau tiré avec des inciviques autochtones. Les réfugiés rwandais s'infiltrèrent dans la population Hutu congolais distribuent des armes de guerre.

Plusieurs assassinats se font remarquer et transplanter ainsi leur rivalité ethnique au Nord-Kivu. Les Tutsis sont massacrés premièrement par les réfugiés rwandais Hutu. Les Tutsis s'organisent pour se protéger contre l'agressivité de la communauté Hutu. Comme des milliers d'infiltrés rwandais s'étaient installés dans les groupements des Baroba, Walowa Yungu, Walowa Uroba et Walowa Lunda, le 30 mars 1993, les infiltrés du territoire de Walikale préconisent une attaque contre les territoires de Masisi et Walikale.

Curieusement, une personne de la communauté Tutsi de Ntoto avait dénoncé ce plan machiavélique, le 21 mars 1993. L'attaque a duré quatre jours et il y a eu tant de morts de côté des Rwandais que de Nyanga. La liste établie par le Secrétaire du Comité de Développement de Ntoto présente un chiffre de : Cent hommes, 80 femmes du côté rwandais et 196 enfants du côté Nyanga, y compris ceux qui sont considérés comme disparus, ou en fuite.

Alors, le conflit ethnique s'aggrave dans tout le Masisi infectant le Nord de Walikale, notamment dans les localités de Kisimba à Ikobo jusqu'à atteindre le territoire de Rutshuru dans la chefferie de Bwito. Les Nyanga ont déployé toute leur force pour chasser tous les immigrés et infiltrés Hutu dans le territoire de Walikale, profitant du conflit foncier qui existait déjà entre les Rwandais habitant dans la concession appartenant à un Rwandais avec la population autochtone de Walikale.

Ainsi, le gouvernement rwandais de l'époque introduit clandestinement par le biais des extrémistes Hutu des armes de guerre aux immigrés et infiltrés rwandais afin de battre sérieusement les Tutsis et les autochtones. Ces arsenaux de guerre transitaient par la localité de Tongo dans le territoire de Rutshuru et Busumba dans le territoire de Masisi. Le 14 janvier 1994 à 7 heures 30', le village de Kilungu de Walikale fut attaqué par plus de 300 Rwandais, où ils tuèrent neuf personnes, cinq disparues et des maisons incendiées.

Depuis, le début de conflit ethno tribal, l'esprit de Kanyarwanda était au cœur des rwandophones exacerbés et l'arrivée massive des réfugiés n'a fait qu'envenimer la tension, permettant ainsi aux interhamwes de s'installer bonnement dans la Chefferie secteur de Katoyi dans les localités de Kashihiro, Kyachinge, Kasinga et Luke dans le groupement de Nyamaboko se livrant ainsi à des actions inhumaines sans inquiétude.

La population rwandaise de souche congolaise est renforcée par la présence des réfugiés Hutu dans toutes les localités chassant les Tutsis, Hunde et les Tembo dans leur milieu respectif pour aller vivre dans les conditions misérables dans les camps d'infortune des déplacés en ville.

Je souhaiterais que tout congolais digne soit un artisan dans la recherche de paix de la région des Grands Lacs en général, et de la République Démocratique du Congo en particulier afin que là où est implantée la haine ethnique, qu'il mette l'amour fraternel dont nos aïeux nous ont légué comme héritage. Pour toutes les populations de la région des Grands Lacs, la RDC, par sa grandeur d'un continent, ses nombreuses richesses minières, est l'espoir et la plaque tournante de développement de l'Afrique.

Donc, les Congolais doivent apprendre à se défendre à la face du monde qu'ils sont capables de décider de l'avenir de leur pays. C'est une responsabilité à laquelle, ils n'échapperont pas, et personne d'autre n'est habile pour le faire à leur place, il faut du courage pour en assumer ses responsabilités.

En fait, j'ai une connaissance de la situation épouvantable, du début de l'histoire conflictuelle de la région en raison de mon métier d'activiste des droits humains.

Et bien, la province du Nord-Kivu, jadis le grenier de la RDC devient aujourd'hui balkanisée politiquement entre deux belligérants et leurs alliés, le Rwanda impose son système de népotisme dictatorial et l'autre Kinshasa comme conséquence les civils congolais sont tués presque chaque jour injustement par l'armée étrangère en complicité de certains Congolais vassaux et malintentionnés. Les morts sont jetés dans des fosses communes d'autres corps abandonnés aux charognards.

Pourtant, les rebelles s'affichent en libérateurs démocrates, soucieux du bien être du peuple congolais et de son émancipation sans distinction ethnique, luttent pour l'égalité des citoyens.

Les citoyens congolais semblent découragés, les soi-disant libérateurs n'épargnent pas tout activiste des droits de l'homme la vérité est sanctionnée par la mort soit l'emprisonnement. Dans l'exercice ses activités comme toute vérité n'est pas bonne à dire, mais les actions rejailissent sur le nom du vrai Dieu et Jésus Christ prince de la paix et de l'amour parfait que j'affirme servir dans mes fonctions de défenseur activiste des droits de l'homme, elles sont également déterminantes pour ce qui est de ma perspective d'avenir en tant que défenseur militant de la paix et de non-violence dans la société respectant les droits et libertés de chacun prescrit dans la déclaration universelle des droits de l'homme et autres instruments y relatifs.

Depuis l'avènement de l'AFDL et ses alliés en 1996 avec la guerre dite de libération, diverses forces que certains appellent à tort ou à raison « les forces négatives »

« forces de résistances ou nationalistes » jaillissent, soit reconnues comme les unités d'autodéfenses populaires, les Maï-Maïs, les interahamwes, les ex FAR.

Mais à chaque instant la bascule selon les conventions pour défendre les intérêts visés mettant ainsi la banlieue de la ville et l'intérieur dans l'insécurité totale où des milliers des innocents sacrifièrent leurs vies dans les dangers éminents, parfois pris entre deux feux ne trouvent la solution que de désertier leurs villages, et leur milieu respectif pour se retrouver quelque part déplacé sans garantie ni protection.

Alors présentement, j'ai compris que la réputation d'hommes politiques tenait à ses caprices ou ses caricatu-

res d'humoristes ils sont souvent prêts et disponibles à privilégier leurs intérêts égoïstes tout en sacrifiant leurs frères et sœurs comme boucliers humains devant les feux et les coups de canons. Les exactions qu'ils commettent le plus souvent dans la discrétion par leur notoriété, restent toujours impunies, pas d'enquête, ni même de poursuites judiciaires.

Ils se donnent à cœur joie à poursuivre leur besoin sans problème. Mais, les simples citoyens répondent aveuglément à leur appel, deviennent victimes d'oppression d'adversaires.

Les meneurs ou auteurs des accords odieux au contraire, ont droit aux mérites de leur bravoure pour avoir amené la population à l'abattoir. Pour les rwandophone, l'une des armes les plus efficaces d'homme politique pour combattre et conquérir le Congo, c'est le découragement qui se manifeste rapidement dans la société congolaise par manque de constance des politiques congolais, l'esprit du lucre et des intérêts égoïstes. Le rwandophone trop rusé sait que tout congolais découragé peut affaiblir toute la société et en rendant les autres vulnérables qui ne peuvent même pas résister au chantage des extrémistes et feront marcher en échange à leur gré.

Voilà la force prétendue par les rwandophones dans la marche de colère pour imposer à la société congolaise leur ligne de démarcation politique afin de contraindre le pouvoir de Kinshasa de ne pas envoyer les troupes loyalistes au Nord-Kivu pour remplacer les unités jadis de l'ANC-RCD alliés du Rwanda. Ils respectent copieusement les injonctions des officiers de l'APR.

Pourtant, l'armée est apolitique, républicaine et non fédérale. Ils veulent former une armée paroissiale du Nord-Kivu. C'est dans cette idéologie de jungle sans loi ni ordre que les forces négatives les interhamwes en complicité de

certaines gens parlent même langage ou de résistance dites nationalistes Maï-Maï de l'obédience gouvernementale opèrent aussi, dans certaines contrées comme Ntoto, Kato et Walikale, à l'instar de mouvement rebelle du RCD allié du Rwanda.

Ces forces ont leur administration clandestine et parallèle à celle du RCD-Goma, regroupées au sein du Gouvernement de Transition dont il faut à tout prix respecter parce que le pouvoir est au bout du fusil. Un homme n'a de considération que s'il détient une arme, les autres ne doivent que se plier et subir la loi du plus fort. Parfois, les populations sont tuées sous prétexte d'avoir accueilli les forces négatives, ou supposées être de mèche avec les mouvements rebelles et leurs alliés rwandougandais.

Le mal des Congolais, c'est d'avoir un grand pays immensément très riche qui est un sujet de convoitise des pays voisins. Je ne peux être indifférent du drame congolais qui a fait une hécatombe estimée à plus de trois millions de morts tombés sous les balles des étrangers qui pillent sans honte les ressources congolaises sous la bénédiction de certains fils et filles du pays.

Malgré la cohorte de processus de paix et de l'intervention de Barza intercommunautaire pour la sensibilisation et la mobilisation sur la cohabitation pacifique, afin de cicatrifier la fraternité. Les communautés vivaient jadis ensemble, prônaient l'union, la solidarité et le respect mutuel dans toute revendication d'intérêt de la population.

Curieusement, la renaissance de la rwandophonie remous d'entendement de Barza intercommunautaire dans l'esprit d'aventurisme politique et tendancieux pour avoir soutenu injustement les mutins qui s'opposent farouchement au déploiement et brassage de l'armée auquel les fils et filles d'une seule nation s'entre-tuent quotidiennement

sans raison valable d'être en hostilité. Aussi bien lorsqu'elle se rallie aux militaires de la 8^e Région militaire, elle présente automatiquement sa face qu'elle appartient à la nation rwandaise. C'est pourquoi, elle salue, favorablement l'incursion de l'armée rwandaise sous la couverture de l'armée rebelle du RCD de souche rwandophone. Dans le monde nouveau, tel que prescrit de la Sainte Bible. Matthieu 5 : 1-12.

J'en suis conscient que l'âme qui pèche, c'est celle qui mourra, heureux ceux qui sont persécutés pour la justice, car le Royaume de cieux est à eux.

Des alliances à dimension inter-régionale qui se font et se défont, des ambitions s'éveillent et sont inhibées jusqu'à réveiller les souvenirs du passé de l'opération Mbata, Kimia et autres.

Pourtant, le Barza intercommunautaire renferme tout juste un peu d'amour du prochain et la transparence vers autrui, souffrant à rendre lucide tous les complots de la subdivision aux fins de partager ensemble le sourire d'un peuple heureux, par l'observation attentive, la crise politique de la région de part et d'autre les groupes qui s'affrontent s'accusent mutuellement de soutenir clandestinement leurs alliés Rwandais, mais directement ce conflit armé imposé au Congo par le Rwanda pour l'une ou l'autre raison c'est la population innocente sans défense qui sort victime de cette guerre dont qu'elle ne comprenne même plus l'origine.

Cet affrontement envenime la haine des communautés ethniques qui vivent harmonieusement ensemble sous l'ombre de Barza intercommunautaire. Le problème des interhamwes n'est pas un problème de la population congolaise, c'est une affaire qui peut être résolue à l'échelle internationale sous l'auspice de HCR, des Nations Unies et le Bureau de la présentation onusienne